

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère de la Transition écologique et
de la Cohésion des territoires**

Arrêté du 15 décembre 2023

**fixant la composition du jury des concours externe et interne d'officiers/ères de port
ouverts au titre de l'année 2024**

Le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2001-188 du 26 février 2001 relatif au statut particulier du corps des officiers/ères de port ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 2 novembre 2012 fixant l'organisation, la nature et le programme des concours pour le recrutement des officiers/ères de port ;

Vu l'arrêté du 23 novembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024, l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites des concours interne et externe pour le recrutement d'officiers/ères de port (capitaines de port 2ème grade) ;

Sur proposition du directeur des ressources humaines, du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Arrête :

Article 1

Le jury de la session 2024 des concours interne et externe pour le recrutement d'officiers/ères de port, est composé ainsi qu'il suit :

Présidente :

Mme. Pascale OFFRET, administratrice en chef de 1ère classe des affaires maritimes.

Membres :

M. Erwan DELAN, ingénieur des travaux publics de l'État,
M. Frédéric EDELIN, capitaine de port du 1^{er} grade.

Article 2

En cas d'empêchement de la présidente, Monsieur Erwan DELAN assurera la présidence du jury.

Article 3

Est adjoint au jury pour les épreuves écrites et orales de langue anglaise obligatoire, la personne désignée ci-après :

M. Laurent AMBROGGIANI, enseignant.

Article 4

Le directeur des ressources humaines du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion de territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris le 15 décembre 2023

Le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,
Pour le ministre et par délégation

L'adjointe à la cheffe du bureau des recrutements par concours

Signé

Nathalie LEYNAUD